

investi, et, enfin, de la priorité accordée aux marchés-cibles de la foire et aux produits lancés à la suite de consultations approfondies avec l'industrie, les délégués commerciaux canadiens en poste à l'étranger et les provinces. Ce livret décrit deux types d'activités parrainées par le gouvernement: les **stands nationaux**, auxquels participent généralement plusieurs entreprises regroupées autour d'un centre d'information et d'un salon gérés par le gouvernement canadien; et les **stands d'information**, où le gouvernement se réserve une petite aire à la seule fin de distribuer les documents fournis par les entreprises. Les foires commerciales auxquelles participe le Canada paraissent en ordre chronologique dans les deux sections. Une liste alphabétique est fournie à la fin de la brochure.

Le stand national a pour but de permettre aux entreprises canadiennes d'offrir des produits ou des services aux gouvernements, aux gens d'affaires, ou aux consommateurs étrangers. En échange d'un droit de participation minimale, le MAE parraine et organise la contribution des entreprises canadiennes, des organisations commerciales, des associations, etc., et coordonne la conception, la construction, l'installation et l'utilisation du stand. Pour tirer le meilleur parti de l'événement, le MAE organise normalement un programme complet de publicité et de promotion commerciale.

Les missions canadiennes dans certains pays utilisent souvent le stand d'information pour assurer une présence à une foire